

## ABONNEMENT.

<b>Saumur :</b>	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
<b>Poste :</b>	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
à leur restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la répartition  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
28 Mai 1873.

## MESSAGE

DE

M. LE MARÉCHAL MAC-MAHON

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Messieurs,

Appelé par l'Assemblée nationale à la prési-  
dence de la République, j'ai exercé sans  
retard le pouvoir que vous m'avez confié et  
fait choix d'un ministère dont tous les mem-  
bres sont sortis de vos rangs. (Applaudisse-  
ments.)

La pensée qui m'a guidé dans la compo-  
sition de ce ministère est celle qui devra  
l'inspirer lui-même dans tous ses actes :  
c'est le respect de vos volontés et le désir  
d'en être toujours le scrupuleux exécutif.  
(Très-bien ! très-bien ! à droite et au centre.)

Le droit de la majorité est la règle de tous  
les gouvernements parlementaires (Très-  
bien ! très-bien !); mais cette règle est sur-  
tout d'une application nécessaire dans les  
institutions qui nous régissent, en vertu  
desquelles le magistrat, chargé du pouvoir  
exécutif, n'est que le délégué de l'Assem-  
blée (Très-bien ! très-bien !), en qui réside la  
seule autorité véritable et qui est l'expres-  
sion vivante de la loi. (Très-bien ! très-bien !)

Cette Assemblée, dans le cours des deux  
années d'existence qu'elle a déjà parcourues,  
a eu deux grandes tâches à remplir : libérer  
notre territoire envahi après d'affreux mal-  
heurs, et rétablir l'ordre dans une société  
travaillée par l'esprit révolutionnaire.

La première de ces deux tâches a été  
poursuivie avec un dévouement constant,  
non par la majorité seulement, mais par  
l'unanimité de ses représentants, la France  
peut le dire avec orgueil. (Très-bien ! très-  
bien !) Aucune des grandes mesures qui ont

eu pour but le rachat de notre indépendance  
nationale, n'a soulevé dans cette enceinte  
un débat ni rencontré un contradicteur.

Disons bien haut que ces mesures n'au-  
raient pu être prises si le pays lui-même,  
le pays tout entier ne s'y était prêté, quelque  
onéreuses qu'elles fussent, avec une patience  
héroïque qui n'a laissé échapper ni une  
réclamation, ni un murmure. (Très-bien !  
très-bien !) Ce concours de toutes les classes  
est la force principale qui est venue en aide  
dans d'habiles et patriotiques négociations à  
l'homme illustre que je remplace et dont  
une dissidence que je déplore sur la politi-  
que intérieure a seule pu vous séparer.  
(Très-bien !)

Je compte sur vous, Messieurs, pour re-  
trouver la même force dans les efforts que  
je devrai faire, afin d'achever, par l'entière  
exécution de nos engagements, cette œuvre  
aujourd'hui, grâce à Dieu, presque accom-  
plie.

La tâche, d'ailleurs, sera facilitée par les  
excellents rapports que le dernier gouverne-  
ment a su rétablir entre la France et les  
puissances étrangères et que je m'efforcerais  
d'entretenir. Ma ligne de conduite à cet  
égard sera exactement celle qui a été indi-  
quée plusieurs fois par mon prédécesseur à  
cette tribune, et que vous avez toujours ap-  
prouvée : maintien de la paix assez haute-  
ment professée et pratiquée pour que l'Eu-  
rope, convaincue de notre sincérité, ne  
puisse voir dans la réorganisation de notre  
armée (à laquelle je continuerai à travailler  
sans relâche) que le désir légitime de répa-  
rer nos forces et de conserver le rang qui  
nous appartient. (Très-bien !)

Dans la politique intérieure, le sentiment  
qui a dicté tous vos actes est l'esprit de con-  
servation sociale. Toutes les grandes lois que  
vous avez votées à d'immenses majorités ont  
eu ce caractère essentiellement conservateur.  
Quelquefois divisés sur les questions pure-  
ment politiques, vous vous êtes trouvés ai-  
sément réunis sur le terrain de la défense  
des grands principes fondamentaux sur les-  
quels repose la société et que menacent au-  
jourd'hui tant d'audacieuses attaques.

Le gouvernement qui vous représente doit  
donc être et sera, je vous le garantis, éner-  
giquement et résolument conservateur.  
(Très-bien ! très-bien !)

Des lois très-importantes sur l'organisa-  
tion de l'armée, sur l'administration muni-  
cipale, sur l'enseignement public, sur d'au-  
tres questions encore qui touchent à des  
intérêts de premier ordre, commerciaux et  
financiers, sont préparées ou débattues en  
ce moment dans nos commissions. Je crois  
avoir choisi des ministres compétents pour  
en traiter avec vous.

D'autres lois, qui soulèvent des ques-  
tions constitutionnelles d'une haute gravité,  
ont été présentées par mon prédécesseur,  
qu'une décision expresse de vous en avait  
chargé. Vous en êtes saisis, vous les exami-  
nerez, le gouvernement lui-même les étu-  
diera avec soin, et quand viendra le jour où  
vous jugerez convenable de les discuter, il  
vous donnera sur chaque point son opinion  
réfléchie.

Mais pendant que vous délibérez, mes-  
sieurs, le gouvernement a le devoir et le  
droit d'agir ; sa tâche est, avant tout, d'ad-  
ministrer, c'est-à-dire d'assurer par une ap-  
plication journalière l'exécution des lois  
que vous faites et d'en faire pénétrer l'esprit  
dans les populations. (Très-bien ! très-bien !)  
Imprimer à l'administration entière l'unité,  
la cohésion, l'esprit de suite, faire respecter  
partout et à tout instant la loi, en lui don-  
nant, à tous les degrés, des organes qui la  
respectent et se respectent eux-mêmes (Ap-  
plaudissements), c'est un devoir étroit,  
souvent pénible, mais par là même plus  
nécessaire à remplir, et plus difficile à la  
suite des temps révolutionnaires. Le gou-  
vernement n'y faillira pas. (Très-bien ! Très-  
bien !)

Telles sont, messieurs, mes intentions,  
qui ne sont autres que de me conformer aux  
vôtres.

A tous les titres qui commandent notre  
obéissance, l'Assemblée joint celui d'être le  
véritable boulevard de la société menacée en  
France et en Europe par une faction qui met  
en péril le repos de tous les peuples, et qui

ne hâte votre dissolution que parce qu'elle  
voit en vous le principal obstacle à ses des-  
seins. (Très-bien ! Très-bien !)

Je considère le poste où vous m'avez placé  
comme celui d'une sentinelle qui veille au  
maintien de l'intégrité de votre pouvoir sou-  
verain. (Applaudissements et acclamations  
prolongées.)

## Chronique générale.

Le service de la presse politique va, as-  
sure-t-on, retourner au ministère de l'inté-  
rieur, d'où il avait été distrait pour être  
placé dans les attributions du secrétariat de  
la présidence. On sait l'usage que M. Bar-  
thélemy Saint-Hilaire a fait de ce dangereux  
instrument, si imprudemment remis en ses  
mains ! De tous les abus dont nous a grati-  
fiés une dictature bourgeoise, celui-ci était  
le plus funeste et en même temps le plus  
révoltant.

M. Fouquier, directeur général de la  
presse, sera certainement remplacé.

\*\*

On lit dans la Patrie :

Le premier soin de M. Magne, qui a ac-  
cepté le portefeuille des finances, sera de  
présenter la situation exacte du pays au  
point de vue financier, au jour où le nou-  
veau ministère aura pris la direction des  
affaires. Le compte de la liquidation gé-  
nérale sera dressé et publié au *Journal offi-  
ciel*.

\*\*

Les troupes de la garnison de Paris ont  
été consignées pendant 24 heures ; cet or-  
dre a été levé sur les renseignements très-  
rassurants fournis par la préfecture de po-  
lice.

\*\*

La lettre de M. Beulé aux préfets est, dit-  
on, très-énergique.

\*\*

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN DUEL A MORT.

En 178\*, le marquis de B... reçut le  
commandement du régiment du Roi-infan-  
terie, alors en garnison à Nancy.

Le marquis était un gentilhomme accom-  
pli et de haute réputation ; il servait depuis  
l'enfance ; il avait exercé des commande-  
ments difficiles ; on lui confiait le régiment  
du Roi-infanterie pour y rétablir la disci-  
pline, ébranlée par des querelles incessantes  
et futiles entre les officiers du corps.

— Faites cesser les duels qui ont lieu  
chaque jour dans le régiment dont vous  
êtes maintenant mestre de camp, dit le roi  
lorsqu'il vint prendre congé.

— Sire, j'obéirai à cet ordre qui prévient  
mes desirs, et j'ose avouer à Votre Majesté  
que j'ai choisi un moyen infaillible, répon-  
dit le colonel sans s'expliquer davantage.

Le marquis partit pour la garnison. Le  
jour de son arrivée, il donna à la plus belle  
auberge un grand dîner à tous ses officiers,  
qui furent charmés de la grâce, de l'esprit,  
du bon ton de leur nouveau chef.

Jusqu'au dessert, le marquis ne parla que  
de Versailles, de la cour, des ministres, de  
l'anecdote du jour. Alors seulement il dit,  
toujours d'un air aimable et le sourire sur  
les lèvres :

— Messieurs, on m'a prévenu que vous  
aviez la tête un peu vive, et que, chaque  
matin, plusieurs d'entre vous échangeaient  
des coups d'épée... Oh ! ne vous récriez pas,  
messieurs ; je ne vous adresse aucun repro-  
che ; nul mieux que moi ne sait combien il  
est parfois nécessaire de mettre flamberge  
au vent, et n'est plus persuadé que quel-  
ques passes échangées avant déjeuner ou-  
vrent merveilleusement l'appétit... Seule-  
ment, j'ai une prière à vous adresser : c'est  
de ne jamais vous battre sans m'avoir pré-  
venu. J'apprécierai les faits ; je donnerai  
mon avis, après quoi vous agirez comme bon  
vous semblera ; mais engagez votre parole

de commencer toujours par recourir à  
moi.

Chacun fit joyeusement le serment indi-  
qué par le colonel, ne voyant dans l'engage-  
ment pris qu'une formalité à laquelle il était  
de bon goût de se soumettre avec défé-  
rence.

Le marquis causa de choses étranges à  
cet incident, dont il sembla ne plus s'occu-  
per : puis il quitta la salle du festin, laissant  
ses officiers encore attablés, fut faire un tour  
par la ville et revint chez lui.

A peine était-il rentré, qu'on annonça  
deux des plus jeunes capitaines du régiment,  
le vicomte Richard de R... et le chevalier  
Armand de T... Les visiteurs furent intro-  
duits sur-le-champ.

— Mille pardons, mon colonel, de venir  
vous déranger, dit le vicomte Richard, l'af-  
faire qui nous amène ne souffre point de  
retard ; notre visite prouve d'ailleurs notre  
respect pour votre personne et pour notre  
promesse.

— De quoi s'agit-il ? demanda le marquis  
devinant à l'avance ce dont il devait être

question, mais voulant amener une explica-  
tion précise.

— D'une chose bien simple, répondit le  
vicomte ; Armand et moi souhaitons nous  
battre demain, mais nous n'aurions pas sa-  
tisfait ce désir sans avoir obtenu votre assen-  
timent, ainsi que nous y contrainst la parole  
donnée et la déférence que nous professons  
pour vous.

— Ah ! c'est vous, capitaine Richard,  
qui voulez vous battre avec le capitaine Ar-  
mand ? Je vous croyais amis.

— Amis intimes, mon colonel, amis de-  
puis notre naissance, depuis vingt-cinq ans.  
Nous nous aimons sincèrement.

— Et vous voulez vous battre ?... Il est  
donc survenu entre vous un grave dissenti-  
ment ?

— Voici ce que c'est, dit le chevalier Ar-  
mand. A la suite du dîner auquel vous avez  
bien voulu nous convier, après votre départ,  
nous avons parlé encore de Versailles, dont  
vous nous avez donné de si bonnes nou-  
velles. Je dis, dans l'enthousiasme de mes  
souvenirs, que je voudrais être près de la



Avant de résigner ses fonctions, M. Thiers a donné quelques gages de sa munificence à ceux qui l'ont aidé dans son œuvre. M. Andrieux, son secrétaire particulier, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

MM. les capitaines de Fayet et de Salignac-Fénelon, officiers d'ordonnance de M. Thiers, sont promus au grade d'officiers de la Légion-d'Honneur.

Le colonel Lambert, chef de la maison militaire de M. Thiers, conservera sa situation auprès de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Nous avons déjà dit que M. le général de Ladmirault serait appelé au commandement qu'exerçait le maréchal de Mac-Mahon; il serait remplacé dans le gouvernement de Paris par le général Douai, et celui-ci céderait son corps d'armée au général Vergé, qui commande une de ses divisions.

Plusieurs journaux parlent du général Berger, mais celui-ci, général de brigade en Corse, ne pourrait pas être appelé au commandement d'un corps d'armée.

Le nom du maréchal Canrobert est également mis en avant pour remplacer le maréchal de Mac-Mahon; mais ce bruit a moins de consistance.

Les nouvelles des départements constatent que le calme le plus parfait règne dans toute la France.

Nulle part les conservateurs n'ont été troublés de la retraite de M. Thiers. Partout ils ont accueilli avec une joie égale l'arrivée au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon.

A tous, il a suffi d'un seul instant de réflexion pour comprendre qu'à ce changement l'on gagnait une sécurité plus grande en ce qui concerne l'ordre matériel, et des garanties pour l'ordre moral qui jusqu'ici n'existaient pas.

Le maréchal de Mac-Mahon a reçu, dimanche, M. de Broglie; il a renouvelé de la façon la plus catégorique la déclaration formulée dans sa lettre, affirmant qu'il ne sera au service d'aucun parti, mais qu'il est prêt à obéir à la volonté de la majorité de l'Assemblée.

On parle de M. Target pour le poste de sous-secrétaire d'Etat aux finances, ou pour le remplacement de M. Rampont à la direction générale des postes.

M. Thiers a quitté l'hôtel de la présidence pour venir s'installer dans une maison appartenant à M<sup>lle</sup> Dosne, située rue d'Aumale, 44, tout près de l'hôtel que la munificence nationale lui fait réédifier.

Les préoccupations politiques n'ont exercé aucune influence sur la villégiature des Parisiens.

L'envahissement de toutes les gares a

commencé dès le matin. Le temps était magnifique et tout Paris se portait extra-muros.

Nous sommes en mesure d'annoncer que le ministre des affaires étrangères a reçu de Berlin une excellente dépêche, en réponse à la notification de l'élection du maréchal Mac-Mahon.

#### L'ENTREVUE DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE ET DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

L'Union raconte avec quelques détails l'entrevue du maréchal de Mac-Mahon avec le bureau de l'Assemblée qui venait lui apporter la nouvelle de sa nomination.

Aussitôt que 390 voix sur 392 votants eurent désigné pour la présidence, en remplacement de M. Thiers, l'illustre maréchal de Mac-Mahon, M. Buffet proposa à l'Assemblée d'envoyer une délégation de son bureau à l'hôtel du Président élu.

La mission des délégués consistait à communiquer au maréchal le résultat du vote qui l'appelait aux fonctions de président et de solliciter son acceptation.

MM. Buffet, président de l'Assemblée, Benoist-d'Azy et Vitet, vice-présidents, M. Baze, questeur, M. Voisin, secrétaire, M. de Bastard, arrivèrent en voiture à l'hôtel du maréchal, où un député du Nord avait devancé ses collègues.

Deux huissiers précédaient la délégation du bureau de l'Assemblée.

Le colonel d'état-major, aide de camp du maréchal, quand on annonça : l'Assemblée ! vint à la rencontre de la délégation et lui exprima le regret que le maréchal ne fût pas à son hôtel :

« Le maréchal est à la présidence auprès de M. Thiers. La présence dans son hôtel d'une délégation de l'Assemblée nationale vient de lui être communiquée. Le maréchal ne saurait tarder au-delà de deux ou trois minutes. »

Les délégués de l'Assemblée entrèrent par le salon dans le cabinet du maréchal. Ils y étaient à peine assis que l'on annonça : « Son Excellence le maréchal ! »

Le maréchal, en petite tenue de général de division, alla droit à son cabinet et salua les membres du bureau.

M. Buffet, président de l'Assemblée, prit la parole :

« Excellence, M. Thiers a déposé sa démission de Président de la République, et remis entre les mains de l'Assemblée les pouvoirs qu'il en avait reçus. L'Assemblée nationale, pour ne point laisser de solution dans les pouvoirs publics, a voté sur le choix d'un nouveau Président de la République en remplacement de M. Thiers.

« L'Assemblée vous appelle, maréchal, aux hautes fonctions de Président. Nous, membres délégués de son bureau, nous avons l'honneur de vous communiquer cette résolution et de solliciter votre acceptation. »

— Merci de votre démarche, messieurs; et Dieu me garde de mettre obstacle à vos désirs. Allez vous battre, je vous le permets, je vous y engage; au besoin même, je vous l'ordonne. Adieu, messieurs, et n'oubliez pas que rien n'est aussi ridicule que ces duels d'où résulte une légère égratignure. Quand on se bat, la mort de l'un des adversaires au moins est nécessaire. Je vous souhaite bien le bonsoir, messieurs.

Et le colonel rentra dans ses appartements, où il fut tranquillement se coucher...

Le lendemain, le marquis, toujours affable, toujours poli, toujours souriant, alla à la parade et passa devant le front de son régiment.

Il remarqua bien vite le vicomte Richard et le chevalier Armand à la tête de leurs compagnies. Le chevalier Armand avait le bras en écharpe.

Le marquis fronça le sourcil et prit un air sévère :

— Comment! messieurs, vous ne vous êtes pas battus?

— Si, colonel, répondit le chevalier Ar-

mand en riant; Richard m'a donné un joli coup d'épée dans le bras.

— Une piqûre dans le bras: vous appelez cela vous battre?... et pour la question importante de la roquelaure!... Allez, messieurs, ce n'est rien; vous recommencerez demain, je vous prie; et qu'on se conduise un peu mieux. J'entends que l'on maintienne l'honneur du corps que j'ai l'honneur de commander, et qu'on se tue quand on va sur le pré.

Les officiers du régiment du roi furent tout surpris de cette sortie prononcée d'un ton dur, d'une voix brève.

Mais deux jeunes militaires pleins d'ardeur et de courage n'avaient pas besoin d'être excités ainsi devant leur drapeau.

Le lendemain, une nouvelle rencontre eut lieu à la suite de laquelle le vicomte Richard fut rapporté chez lui percé de part en part. Il dut garder le lit pendant deux mois...

Durant cet espace de temps, bien des querelles eurent lieu au régiment du Roi, et grand nombre d'officiers vinrent demander au colonel l'autorisation de se battre. Le co-

lonel, sans s'expliquer d'une façon positive, pria les adversaires d'attendre, leur promettant, au reste, de donner à tour de rôle les permissions demandées. Les plus impatients durent se soumettre à cette injonction.

Enfin Richard guérit. Il put faire quelques promenades appuyé sur les bras de son ami Armand, qui lui avait fidèlement servi de garde-malade.

Dès la première sortie, par un hasard habilement préparé sans aucun doute, les deux jeunes capitaines se trouvèrent face à face avec le marquis :

— Vous voilà, messieurs, je suis enchanté de vous rencontrer, dit-il en feignant une agréable surprise; puisque le capitaine Richard se tient debout, vous allez terminer votre petite affaire, n'est-ce pas?

(La fin au prochain numéro.)

main ses destinées, un immense soupir de soulagement, elle éprouvera un frémissement de reconnaissance qui laissera loin celle que déjà depuis longtemps elle doit à vos grands services. »

Tous les membres de la députation, appuyant les paroles de l'honorable président, entourèrent le maréchal qui, vaincu par l'émotion, répondit :

« Puisque c'est en quelque sorte un devoir de salut public que vous voulez m'imposer, je me soumetts. Dites à l'Assemblée... etc. » (Voir à l'Officiel, fin de la séance, les paroles par lesquelles M. Buffet rendit compte à l'Assemblée du succès de la démarche de son bureau.)

Le maréchal aborda de suite, dans un entretien intime, quelques points essentiels qu'il ne nous appartient pas de signaler. C'était une sorte de conseil privé dans lequel l'Assemblée, par ses délégués, et le nouveau Président de la République, unis dans la même pensée de salut social, arrêtaient les mesures urgentes dictées par la situation.

Des membres du syndicat de la presse départementale, aussitôt le départ de la délégation de l'Assemblée, sollicitèrent l'honneur d'exprimer au nouveau Président la confiance que la grande majorité de la presse de province ferait, dans la mesure de ses forces, tout ce qu'il est possible pour soutenir et fortifier le nouveau gouvernement.

Le maréchal Mac-Mahon parut très-sensible à cet hommage et répondit : « Il y a cinq minutes que j'ai accepté les fonctions de Président; je compte que chacun comme moi ne pensera qu'à l'intérêt sacré du pays. Merci, messieurs, je compte sur tous les concours et je les estime trop pour ne pas les accueillir avec gratitude. »

A la porte de l'hôtel, malgré l'heure avancée (minuit), une foule inquiète attendait la réponse du maréchal; aussitôt que l'on sut son acceptation, il y eut un cri unanime : Vive le maréchal !

REVUE DE LA PRESSE.

Il est inutile, dans la revue des journaux, de dire que tous les conservateurs accueillent avec joie l'avènement du maréchal Mac-Mahon au pouvoir; même ceux qui ont des préférences pour la République se montrent bien aises du changement de Président.

Nous nous bornons aux appréciations des anciens officieux et des radicaux. Les uns et les autres font piteuse mine. L'éclatant succès de la droite les a déconcertés; la nomination du maréchal Mac-Mahon les remplit d'une crainte révérencieuse. Aussi leurs appréciations sont-elles très-modérées. Le parti radical semble comprendre que son beau temps est passé et qu'il faut pour le moment être sage. Tout le temps que durera la digestion de l'énorme « crapaud » que M. Gambetta lui donne à avaler, on peut compter qu'il se tiendra coi.

Commençons par les officieux :

Le Journal des Débats, qui perd un ministre et les faveurs du pouvoir, est fort attristé

mand en riant; Richard m'a donné un joli coup d'épée dans le bras.

— Une piqûre dans le bras: vous appelez cela vous battre?... et pour la question importante de la roquelaure!... Allez, messieurs, ce n'est rien; vous recommencerez demain, je vous prie; et qu'on se conduise un peu mieux. J'entends que l'on maintienne l'honneur du corps que j'ai l'honneur de commander, et qu'on se tue quand on va sur le pré.

Les officiers du régiment du roi furent tout surpris de cette sortie prononcée d'un ton dur, d'une voix brève.

Mais deux jeunes militaires pleins d'ardeur et de courage n'avaient pas besoin d'être excités ainsi devant leur drapeau.

Le lendemain, une nouvelle rencontre eut lieu à la suite de laquelle le vicomte Richard fut rapporté chez lui percé de part en part. Il dut garder le lit pendant deux mois...

Durant cet espace de temps, bien des querelles eurent lieu au régiment du Roi, et grand nombre d'officiers vinrent demander au colonel l'autorisation de se battre. Le co-

pièce d'eau des Suisses enveloppé dans ma roquelaure, me promenant et causant quelques heures avec nos bons amis de cour. Richard répliqua aussitôt que, dans l'après-midi, on ne pouvait se montrer en roquelaure et sans poudre; que l'habit habillé et la perruque étaient indispensables. Il maintint son dire; je soutins le mien. Sa contradiction impliquait naturellement de ma part une ignorance des usages, une rusticité d'habitudes blessantes pour mon rang et pour ma naissance. Je ne pouvais rester sous le coup de pareilles insinuations; je m'échauffai. Il répliqua et nous primes rendez-vous en présence de nos camarades.

— C'est grave! fit sentencieusement le marquis.

Les jeunes capitaines se regardèrent étonnés.

Le marquis reprit en pesant ses paroles : — La roquelaure n'est de mise que le matin, c'est incontestable. Mais où commence le matin? où finit-il?... C'est très-grave!...

Puis s'adressant directement à ses auditeurs :



de ce qu'il appelle « la nouvelle révolution. » M. Thiers emporte tous ses regrets. Ce deuil ne durera pas. Le *Journal des Débats* trouvera le moyen de se refaire une position officieuse. En attendant il gémit :

« Il ne faut pas s'y tromper ; c'est la république modérée et pacifique qui vient de succomber. Le grand citoyen auquel on reprochait de perpétuer l'incertitude ne faisait au contraire que prolonger la paix. L'ordre matériel ne sera pas troublé, nous voulons en avoir la confiance ; mais l'ordre moral ne s'en trouvera pas mieux, et c'est peut-être la condition qui convient le plus à notre temps et à nos mœurs. Mais alors, pourquoi avoir changé ? »

Les *Débats* reconnaissent, d'ailleurs, que « la solution est conforme à toutes les règles constitutionnelles et parlementaires. »

« Le gouvernement nouveau, dit M. Le-moine, est légalement le gouvernement du pays, et nous ne pouvons que recommander à tout le monde le respect de la légalité. »

Comme son confrère en officiosité, le *XIX<sup>e</sup> Siècle* déplore la chute de M. Thiers :

« La circonstance est grave et l'heure solennelle. Il n'y a pas à dire : « Rien n'est changé que le Président et le ministère, nous avons toujours à Versailles 750 souverains. » Tout est changé, et radicalement, depuis que la majorité parlementaire a jeté bas l'homme d'État qui lui faisait équilibre avec l'aide et l'appui de la minorité. »

Ce changement adoucit singulièrement le ton de M. About à l'égard des députés de la droite, qu'il insultait grossièrement la veille. C'est encore un officieux qui prépare son évolution ; la pudeur veut qu'il y mette quel-ques temps.

Le *Bien public* est fidèle à son patron. Son dépit le rend impertinent pour l'illustre maréchal, qui devait bien s'attendre aux injures de quelque valet de presse :

« Loin de nous la pensée de douter un instant des mobiles qui ont déterminé M. de Mac-Mahon à accepter le périlleux honneur qu'on lui offrait : ce sont le dévouement et le patriotisme. Mais combien cette âme droite, ce cœur généreux a dû souffrir en songeant à l'acte d'ingratitude si lamentable pour la France qui venait de lui ouvrir la route du pouvoir, en renversant l'homme dont le maréchal, plus que tout autre, avait été à même d'apprécier l'incomparable dévouement et l'inaltérable patriotisme. »

Le *Soir* veut se persuader, pour sa consolation, que le nouveau Président de la République aura le sort de l'ancien.

Passons aux radicaux.

La *République française* se montre flatteuse envers le maréchal Mac-Mahon :

« Le nouveau Président de la République promet « qu'aucune atteinte ne sera portée aux lois existantes et aux institutions. » C'est le premier mot que l'homme choisi par la majorité du parlement a cru devoir adresser à la nation en prenant possession du pouvoir. C'est un mot d'honnête homme et qui sera accueilli avec satisfaction par la nation si violemment troublée, au moment même où elle espérait en avoir fini avec les agitations. »

Tout au plus le fier journal de M. Gambetta se permet-il d'ajouter quelques conseils obséquieux à l'adresse de l'illustre maréchal :

« Ce titre de Président de la République, « cette charge, » comme il dit, qu'il s'est laissé donner, n'est pas un vain titre honorifique. M. le maréchal Mac-Mahon est bien désormais le premier magistrat d'une République, et c'est à des républicains qu'il promet qu'il ne sera rien changé au régime légal du pays. »

Le reste est du même ton, très-bénin. Manifestement, M. Ranc a peur. C'était dimanche l'anniversaire du massacre des otages tués en exécution de son décret. La majorité n'a pas oublié cette date.

Le *Siècle* déclare que rien n'est changé.

« La République, aujourd'hui comme hier, est et demeure, en dépit des terribles

assauts qu'elle a eu à subir, le gouvernement légal de la France, le gouvernement reconnu et involontairement respecté de ceux-là mêmes qui lui avaient déclaré la guerre. »

Pour le *Rappel*, au contraire, « c'est la République qui a reçu l'échec, » ce qui le contriste beaucoup ; mais il se console en pensant qu'on ne pourra pas tuer la République, « d'abord, parce qu'elle est immortelle ; » enfin, il espère que « la République prendra sa revanche, même à la Chambre. »

Ailleurs, le *Rappel* apprécie ainsi l'avènement du maréchal Mac-Mahon :

« Le caractère de l'événement d'avant-hier est d'être une énormité, mais c'est une énormité légale. Ce coup de Parlement s'est fait sans violer aucune constitution et dans toutes les règles. »

« Ce point est à considérer, car il précise à la fois le caractère d'une défaite que nous ne cherchons pas à dissimuler, et la nature des efforts que nous devons faire pour la réparer : vaincus par des armes légales, c'est à des armes légales que nous devons demander une prochaine victoire. »

Le *Corsaire* est très-dur pour M. Thiers, très-doux pour son successeur. L'événement ne l'a pas surpris :

« Il était fatal qu'il arrivât ; le gouvernement de M. Thiers l'avait rendu nécessaire. Il est arrivé. »

« La population a accueilli cet événement avec le calme et l'ordre que nous attendions de son intelligence. Elle n'avait pas à défendre par des manifestations inutiles un gouvernement qui avait mis la République en péril, qui avait été l'adversaire de toutes les mesures, de toutes les institutions propres à la sauver, et dont la politique équivoque ne pouvait amener qu'un dénouement semblable à celui du 24 mai, si ce n'est un pire. »

« L'Assemblée qui avait nommé M. Thiers a choisi un autre gouvernement. Ce nouveau gouvernement est encore, comme celui qui est tombé sous l'interpellation des Trois cent cinq, le gouvernement de la République. Il en porte encore le nom, et s'il ne professe pas des idées plus républicaines que son prédécesseur, il lui est difficile d'en professer qui le soient moins. Le maréchal de Mac-Mahon a reçu de l'Assemblée le même titre que M. Thiers, celui de Président de la République. C'est là tout ce qui pouvait nous intéresser dans ce débat. »

Le *Corsaire* ajoute par manière de conseil au nouveau gouvernement :

« Si l'Assemblée et le nouveau gouvernement veulent établir cet ordre moral dont ils paraissent soucieux ; s'ils veulent faire cesser toutes les inquiétudes que la politique de l'équivoque avait éveillées et que les événements accomplis ne sont pas de nature à endormir, qu'ils prennent une résolution décisive, qu'ils posent au pays la question à la solution de laquelle sont attachés notre sécurité et notre avenir : république ou monarchie. »

L'*Avenir national* prévoit le retour d'un troisième Empire : c'est sa seule vengeance contre la victoire du parti conservateur. Il assigne même une date précise. Dans six mois, ni plus tôt ni plus tard, à la faveur de la division de la droite, un instant coalisée pour renverser M. Thiers, un nouveau « Deux-Décembre » surgira. L'*Avenir national* oublie qu'il y a un Napoléon de moins.

Le *Corsaire* résume assez bien les sentiments de la presse républicaine de la province par cette seule phrase :

« Dans les départements, la presse républicaine paraît avoir accueilli avec le plus grand calme et sans de vifs regrets la nouvelle de la retraite de M. Thiers. »

C'était bien la peine de se compromettre et de tant compromettre la France pour n'obtenir que cette oraison funèbre !

M. Thiers peut méditer aujourd'hui sur l'ingratitude des hommes et... des radicaux.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République, en date du 26 mai, rendu sur la proposition

de M. le ministre de l'intérieur, le sous-préfet de Saumur, M. Paul Duphénieux, est appelé à la préfecture du Jura.

Cette nomination, faite d'après le travail de M. de Goulard, travail qu'avait rejeté M. Thiers, prouve combien notre jeune administrateur était apprécié en haut lieu.

M. Beulé, qui a passé une partie des dernières vacances de l'Assemblée parmi nous, aura été renseigné et sur les hommes en fonctions et sur les besoins du pays, et en signant cet avancement il n'aura fait qu'approuver un choix si bien justifié.

Quoique M. Duphénieux n'ait fait qu'un court séjour parmi nous, il laissera, dans tout l'arrondissement, les meilleurs souvenirs de son administration.

M. GUYOT DE LISLE, professeur à l'Association polytechnique et l'un de nos célèbres conférenciers, donnera, jeudi prochain, sur le théâtre de Saumur, une représentation des plus curieuses et des plus intéressantes.

Dans la première partie, le savant professeur, après avoir expliqué la formation du globe et montré la terre dans ses différentes transformations, nous fera apparaître les animaux antédiluviens avec leurs formes colossales ; puis il nous montrera les insectes grossis plusieurs millions de fois, au moyen du microscope solaire.

Dans la deuxième partie, M. Guyot de Lisle expliquera les merveilles du ciel et les grands phénomènes de la nature, représentés avec une vérité saisissante, au moyen de tableaux en mouvement projetés à la lumière oxyhydrique.

Dans la troisième partie, non moins intéressante que les deux autres, les plus admirables vues du monde seront reproduites en couleur d'après les photographies directes de M. Lévy. Enfin, une revue comique, des charges, des tableaux drôlatiques et à trucs termineront ce spectacle aussi instructif qu'amusant.

Cette représentation étant toute scientifique, les familles peuvent y conduire leurs enfants.

Samedi dernier, le tribunal de police correctionnelle d'Angers a condamné le *Patriote* à cinquante francs d'amende pour reproduction d'une lettre de Félix Pyat, reproduction défendue par la loi.

Une alerte vient d'avoir lieu au théâtre du Mans ; voici comment elle est racontée par la *Sarthe* :

« La représentation du *Barbier de Séville* a été troublée par un incident qui pouvait être terrible, mais qui heureusement n'a été que grotesque. »

« Au premier acte, la sérénade venait de se terminer, et l'on attendait l'entrée du ténor, lorsque le cri : *Au feu !* partit de l'orchestre. Au même instant on aperçut des gouttelettes enflammées tomber du cintre sur la scène. »

« Vous voyez d'ici la panique. Tout le monde se lève et se précipite vers les portes. Dieu sait ce qui allait arriver, lorsqu'un officier de pompiers s'avança devant le trou du souffleur et se hâta de rassurer le public. »

« Voici ce qui s'était passé. Un des tuyaux en caoutchouc qui portent la lumière dans les frises s'était accidentellement troué. Le gaz s'échappant par cette fissure avait pris feu et une sorte de bec de gaz s'était formé. »

« Le caoutchouc soumis à cette chaleur inaccoutumée se mit à brûler et quelques gouttes tombèrent sur la scène. Il n'en fallut pas plus pour donner l'alarme. »

On écrit d'Auray, le 21 mai :

Ce matin, à six heures, un triste accident est venu jeter la consternation dans un des quartiers de notre ville. Les époux Boquet, demeurant rue du Saint-Esprit, venaient de quitter leur domicile à 5 heures 1/2, l'un pour se rendre à son atelier comme ouvrier cordonnier, l'autre à sa lessive, laissant seuls dans leur unique chambre trois petits enfants, dont un garçon de 7 ans, un autre de 6 ans et une petite fille de 9 mois.

Le père, qui avait oublié chez lui sa tabatière, revint une demi-heure après ; mais, en ouvrant sa porte, il fut suffoqué par une épaisse fumée. Il appela au secours, et, aidé de quelques voisins, il réussit à éteindre le feu qui brûlait le lit dans lequel se trouvaient les deux garçons. On s'empressa d'arracher les enfants de ce péril, mais malheureusement il était trop tard ; chez la petite fille et l'aîné des garçons, l'asphyxie était complète ; le second

des garçons, doué d'une plus grande force, donnait quelques signes de vie ; il a été transporté à l'hôpital, où on espère le sauver.

Il est à présumer qu'après le départ de leurs parents, ces enfants auront trouvé à leur portée une boîte d'allumettes. Voyant leur lit brûler, ils se sont sauvés dans celui de leur père, se croyant à l'abri, et n'ayant pas l'idée d'appeler au secours.

## AVIS.

Les lettres distribuées à MM. Louvet, Trouillard et C<sup>ie</sup>, le 27 mai, ayant été dérobées, MM. Louvet, Trouillard et C<sup>ie</sup> prient les personnes auxquelles des effets portant leur endossement seraient présentés, de ne payer qu'entre les mains des encaisseurs habituels de la maison, bien connus d'elles.

## Dernières Nouvelles.

Les bureaux se sont réunis hier avant la séance pour nommer une commission de 30 membres pour l'examen du budget de 1874.

Les résultats généraux n'étaient pas connus au départ du courrier.

Quelques bureaux s'abstiendront, dit-on ; dans d'autres, les candidats républicains, M. Casimir Périer entre autres, doivent refuser d'accepter aucun mandat avant de savoir quelle est l'intention du nouveau ministre des finances, et s'il fait sien le projet de l'ancien gouvernement.

M. le vicomte d'Harcourt est, dit-on, nommé chef de cabinet du maréchal de Mac-Mahon.

Le message du Président de la République, si l'on en croit les anciens officieux, aurait été fort désagréable à M. Thiers.

Le mouvement préfectoral a produit une grande sensation. On s'attend à de nouvelles nominations demain ou après-demain.

On riait beaucoup de la déconvenue de M. Jousserandot, admirateur de M. Thiers, et qui se trouve éliminé au moment où il se ralliait au nouveau gouvernement.

La gauche républicaine s'est réunie hier matin, à neuf heures ; elle a décidé de ne pas publier le manifeste qui avait été préparé et que bon nombre de députés avaient déjà signé. Elle a décidé aussi de s'entendre avec le centre gauche en vue d'une conduite commune.

On semble d'accord sur la nécessité d'interpeller le gouvernement sur sa politique, mais on a ajourné cette interpellation jusqu'à ce que le ministère puisse être interpellé sur ses actes.

Le *Journal de Florence* annonce que M. de Corcelles a eu une audience du Pape, en présence du cardinal Antonelli.

M. de Corcelles a communiqué au Pape la nouvelle des événements qui viennent de se passer en France.

Le Pape a dit :

« J'ai toujours prié pour la France, et je prierai aujourd'hui avec plus de confiance que jamais, afin que Dieu répande ses bénédictions sur l'Assemblée, si dévouée aux principes du christianisme, et sur son nouveau chef, qui présente des gages sérieux à l'ordre, à la justice et à la civilisation, menacés de tous côtés. »

Pour les articles non signés : P. GODRY.

## Publications de mariage.

Jean Château, sculpteur sur ivoire (veuf), et Marie Peigné, sans profession, tous deux de Saumur.

Victor-Auguste Anjubault, dentiste (veuf), de Poitiers, et Marie-Cécile-Anna Blachette, sans profession, de Saumur.

Charles-Pierre Maurat, peintre en bâtiment, et Eugénie-Ernestine Robineau, ouvrière, tous deux de Saumur.

Eugène Teran, domestique, de Saumur, et Joséphine Odée, domestique, de Meigné.

Médéric-Albert Fredy de Coubertin, lieutenant au 40<sup>e</sup> dragons, à l'École de cavale-



rie, et Marie-Caroline Collinet de la Salle, sans profession, de Paris.

Marie-François-Xavier Torau, voyageur de commerce, de Saint-Savinien (Charente-Inférieure), et Léonie Bayle, sans profession, de Saumur.

Hippolyte Dernestin, confiseur, de Loudun, et Marie-Augustine Toraud, sans profession, de Saumur.

Louis-Jean Meuray, cultivateur, de Valrennes-sous-Montsoreau, et Emilie Auger, sans profession, de Saumur.

César Chaussée, épicière, de Saumur, et Ernestine Archelais, couturière, de Vivy.

Jules Richard, ajusteur, de Saumur, et Anne Girard, jardinière, de Saint-Lambert-des-Levés.

M. L. de Viel-Castel vient de publier, chez Michel Lévy frères, le tome XV<sup>e</sup> de sa remarquable *Histoire de la Restauration*. On se rappelle que cet ouvrage a été l'objet d'une haute distinction de la part de l'Académie française, qui, avant d'admettre l'auteur dans son sein, lui avait déjà décerné le grand prix Gobert. Le nouveau volume que nous annonçons a trait aux événements de l'année 1826, pendant laquelle fut discuté et rejeté le fameux projet de loi sur le droit d'aisance, où l'opinion publique se manifesta d'une manière éclatante dans les funérailles populaires du général Foy et dans celles

de Talma; année féconde en incidents politiques, qui vit notamment l'abdication de don Pedro, l'avènement de Nicolas I<sup>er</sup>, la prise de Missolonghi et le massacre des janissaires. Au frémissement qui se produit partout, au dedans comme au dehors, on sent déjà s'avancer le vent de colère sous lequel s'écroulera le gouvernement de la Restauration.

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Plongeurs recherchant les cadavres des naufragés de l'Atlantic; un nouveau port en France : la chasse au papier; Iles Sandwich; l'éruption volcanique de Mauna Loa; Exposition universelle de Vienne: un des pavillons d'angle de l'exposition; fontaine Turque de Sainte-Sophie; maison de pêcheur suédois; ferme alsacienne; palais des Beaux-Arts, côté ouest; perspective du palais égyptien; la vallée de la Loire en face de la lanterne de Rochedorbon; Turcomans du Khanat de Khiva; l'attente du dîner.—Rébus.

On voit combien sont intéressantes et variées les gravures de *l'Univers illustré*, qui est à la fois le plus grand et le moins cher des journaux illustrés publiés en seize pages. La partie littéraire de cette magnifique publication est à la hauteur de sa partie artistique. De même que les années précédentes,

*l'Univers illustré* s'est assuré le précieux concours de M. Armand de Pontmartin. L'éminent critique publie son second article dans le numéro de cette semaine et continuera sans interruption sa collaboration. En même temps, la direction de *l'Univers illustré* donne une grande extension aux gravures consacrées à l'Exposition de Vienne. Nous ajouterons enfin que *l'Univers illustré* offre en ce moment une **SPLENDIDE PRIME GRATUITE** à ses abonnés. On trouvera au bureau de *l'Univers illustré*, 3, rue Auber, place de l'Opéra, des renseignements relatifs aux diverses primes sur lesquelles le public peut porter son choix.

**Abonnements, pour Paris et les départements :**

Un an : 21 fr. ; Six mois : 11 fr. ; Trois mois : 6 fr.—Le numéro de 16 pages : 35 c.—Par la poste : 40 c.

**Administration :** rue Auber, 3, place de l'Opéra.

**Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé Revalsicière Du Barry de Londres.**

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Santé à tous par la douce *Revalsicière Du Barry*, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffe-

ments, oppression, congestion, rétrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Certificat N° 69,718.

Ticheville (Orne), 30 mars.

Ayant pris de la Revalsicière pendant quelque temps et m'en étant très-bien trouvé, j'en ai donné à plusieurs personnes, à qui cela a parfaitement réussi, particulièrement aux hydropiques; trois en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr.—Les *Biscuits de Revalsicière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs.—La *Revalsicière chocolatée* rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer.—En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse.—Envoi contre bon de poste.—Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMUN, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers.—Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 MAI 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Bais. e.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	56 05	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	810	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	300	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	78 50	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	640	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	466 25	»	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	412 50	»	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	442 50	»	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	962 50	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	89 55	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	357 50	»	2 50	OBLIGATIONS.			
— libéré	88 30	»	1 35	Est, jouissance nov.	400	»	5	Orléans	279	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	208 75	1 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	840	»	10	Paris-Lyon-Méditerranée	276	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	390	»	»	Midi, jouissance juillet.	887 50	»	2 50	Est	279	»	»
— 1865, 4 %	437 50	»	5	Nord, jouissance juillet.	1008 75	»	13 75	Nord	282 50	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	279	»	1	Orléans, jouissance octobre.	811 25	1 25	»	Ouest	270 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	305	»	1 25	Midi	274 50	»	»
Banque de France, j. juillet.	4255	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»	Deux-Charentes	250	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	355	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	5	Vendée	235	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	470	»	»	Société Immobilière, j. janv.	18	»	50				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	350	»	»								

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
40<sup>e</sup> ANNÉE (1872).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
— cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

## MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1872.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4<sup>e</sup>, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.

Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Paris . . . . . 5 fr. »  
Départements . . . . . 8 50

Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.

Prix de chaque volume broché. 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.  
— cart. doré sur tranche 18

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

**A VENDRE**

OU A LOUER

**PETITE MAISON ET JARDIN**

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'Ecole chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER IMMÉDIATEMENT**

A ANGERS.

Le Café du Mail, ancien café Vérité. — S'y adresser. (250)

**A VENDRE**

D'OCCASION,

**BEAUX BILLARDS**

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

**A VENDRE**

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant servir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.  
S'adresser au bureau du journal.

**LE**

**CHOCOLAT-MENIER**

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom.

**A VENDRE**

**UN JOLI COUPLE DE FURETS**

Bien apprivoisés.

S'adresser rue Saint Nicolas, n° 74, à Saumur.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

**COLLE BLANCHE LIQUIDE.**

Cette colle, sans odeur, est employée à froid pour coller la porcelaine, le verre, le marbre, le bois, le liège, le carton, le papier, etc., etc. — Elle est indispensable dans les ménages et dans les administrations.

50 c. et 1 fr. le flacon.

A Saumur, chez PAPIN-LEROY, épicière, rue du Portail-Louis. (107)

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

## DE LA RÉGÉNÉRATION DU PEUPLE FRANÇAIS

ET DEUXIÈME ÉDITION

**DU PETIT LIVRE AUX 100 LOUIS D'OR**

Par J. PICHÉRIE-DUNAN,

Professeur d'économie domestique et d'agriculture

Agriculteur praticien;

Auteur de plusieurs ouvrages subventionnés et récompensés par les conseils généraux des départements de la Bretagne.

EN VENTE A SAUMUR,

Rue Royale, n° 1, maison des 100 Louis d'Or,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

## ETUDES DRUIDIQUES

ET

**DES TEMPS PRIMITIFS ET D'INTUITION**

DES RACES HUMAINES.

Nouvelle disposition des Triades du Mystère des Bardes de l'Ile-de-Bretagne, et observations sur ce monument,

Par A. C. G.

Premier Fascicule : 50 centimes.

(Le second paraîtra prochainement.)

En vente, à Saumur, chez tous les imprimeurs, libraires et papetiers.

Saumur, imprimerie de P. GODET.